

Retour sur les étapes clés du projet



Les prochaines étapes

Préparation de la phase de travaux (pendant 1 an) puis lancement des appels d'offres et sélection des entreprises de travaux et du fournisseur d'éoliennes.		Poursuite du travail avec les représentants des habitants des communes, le monde agricole et les associations environnementales volontaires sur les mesures paysagères et d'améliorations du cadre de vie.	
	Collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Fédération du BTP et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Ardennes pour préparer les entreprises locales à la phase chantier.		Lancement de projets communs avec des écoles et associations locales volontaires.

— CHIFFRES CLÉS



63
éoliennes
à plus de 1 km
des habitations



Une production électrique d'origine renouvelable équivalente à la consommation électrique annuelle domestique de
249 000
habitants



1 centre de maintenance régional avec **plusieurs dizaines d'emplois** pérennes créés à proximité du parc



Plus de **1,3 Million d'€** de retombées fiscales / an pour les collectivités locales (communes et EPCI)



Des projets paysagers, pédagogiques, d'amélioration du cadre de vie dans les communes

— ÉDITO

Des avancées importantes

Madame, Monsieur,

Depuis bientôt 11 ans, nous travaillons avec de multiples acteurs locaux à **un projet d'énergie renouvelable d'exception** sur le Sud-ardennais.

Appelé le projet du Mont des Quatre Faux, il **a plusieurs fois évolué au fil des années**, au regard des changements du territoire, des solutions techniques possibles et, surtout, du travail d'écoute et de dialogue mené localement de manière continue.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous apporter les informations suivantes :

- Ce **projet de production d'énergie renouvelable comprend dorénavant 63 éoliennes, et non plus 71.**
- Suite aux remarques formulées par une partie de la population lors de l'enquête publique de ce début d'année et aux avis exprimés par les différents services de l'Etat, il est apparu nécessaire de supprimer 8 éoliennes. À l'intérieur de cette brochure, vous retrouverez les évolutions apportées au projet.
- Cette nouvelle configuration du projet **a obtenu le 30 mai dernier un avis favorable**, à une très large majorité, des membres de la **Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages des Ardennes**. Composée d'élus, d'associations reconnues dans le domaine de l'environnement et de la préservation du patrimoine ainsi que des membres des services déconcentrés de l'Etat, cette commission est amenée à se prononcer sur les enjeux paysagers, de préservation du patrimoine et écologique des projets d'aménagement de différentes natures dans les Ardennes.
- Après plus d'une année d'instruction du dossier par les différents services de l'Etat, **le projet vient d'obtenir les autorisations nécessaires pour sa mise en œuvre.**

Nous souhaitons **remercier les très nombreuses personnes** qui, par leurs réflexions et leurs propositions, ont permis d'accroître davantage encore la cohérence de l'implantation de ce projet.

Nous allons **continuer à travailler de manière concertée** avec le territoire pour réussir à faire de ce projet porteur d'avenir une belle réussite collective.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean-Marc DALL'AGLIO
Directeur de projet, EDF EN France

Delphine POIRSON
Directrice, WindVision France

Pour toute question, rendez-vous sur :
www.parc-eolien-mont-des-quatre-faux.fr



www.parc-eolien-mont-des-quatre-faux.fr

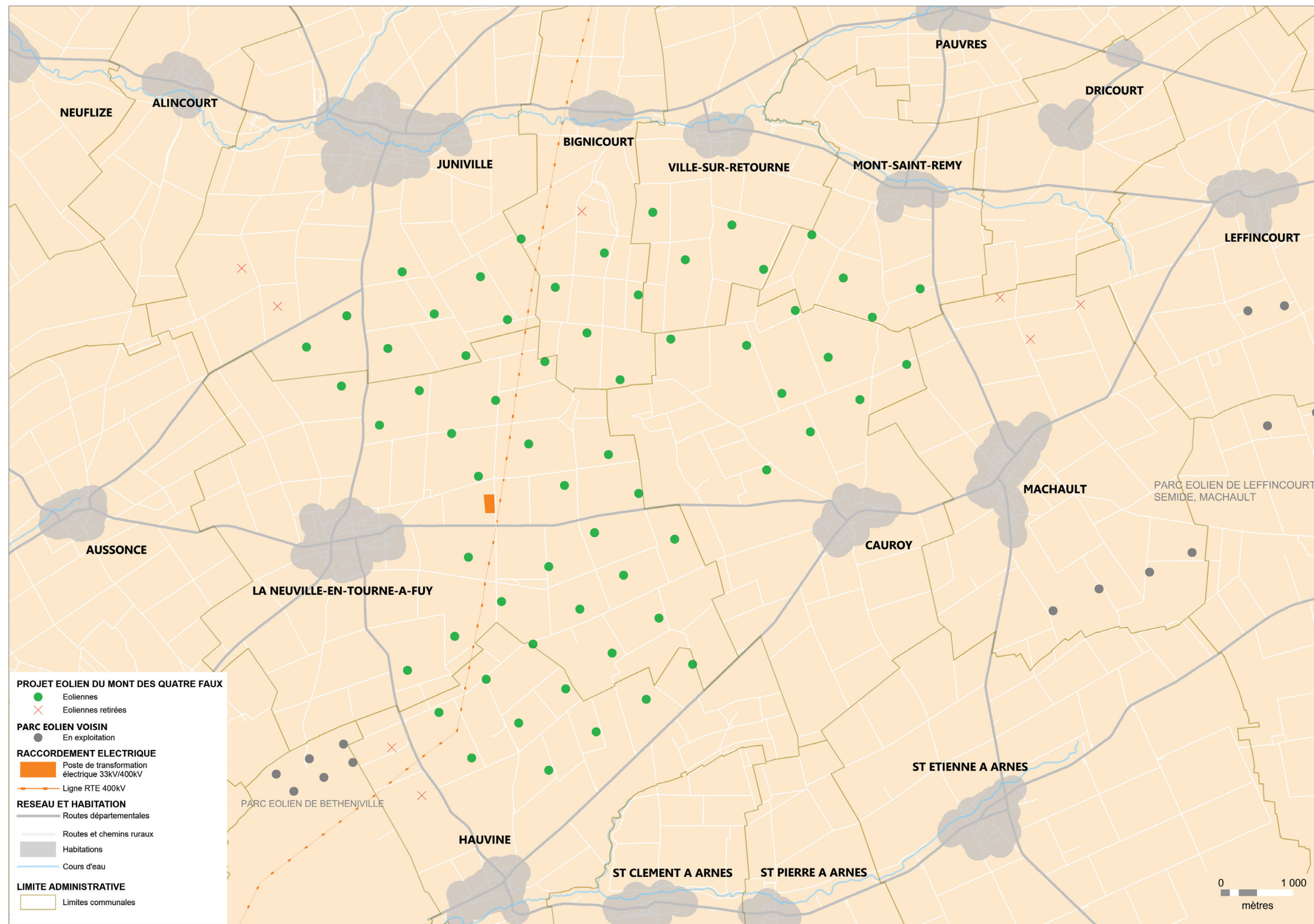


Enfin ! C'est une très bonne nouvelle que ce projet aboutisse : le dossier a été travaillé avec beaucoup de sérieux et d'écoute. Les retombées économiques directes et indirectes seront importantes, et pour tous. Merci !



Dominique DANNEAUX, Maire de Cauroy

Le projet du Mont des Quatre Faux aujourd'hui



UNE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉOLIENNES

Les évolutions du projet, et notamment la réduction du nombre d'éoliennes, ont permis au projet de consolider son intégration paysagère. Au final, le projet est moins étendu mais reste très aéré : les éoliennes seront espacées les unes des autres de 850m x 750m, ce qui est supérieur à ce qui se pratique sur d'autres projets éoliens.

Le saviez-vous ?

Un diagnostic archéologique a été réalisé par la cellule départementale archéologique des Ardennes sur 25 implantations d'éoliennes envisagées, permettant de lever les doutes sur ces enjeux.



Repères

- **63 éoliennes**, réparties sur le territoire agricole de 7 communes : Bignicourt (6 éoliennes), Cauroy (9 éoliennes), Hauviné (9 éoliennes), Juniville (8 éoliennes), La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (23 éoliennes), Mont-Saint-Remy (4 éoliennes), Ville-sur-Retourne (4 éoliennes).
- Toutes les éoliennes sont positionnées **à plus de 1km des premières habitations** de la périphérie des villages.

“

Je salue le travail de mise en cohérence architecturale de ce projet, qui permet d'éviter certaines difficultés liées à la présence de plusieurs parcs non coordonnés entre eux. Je suis attentif à la volonté d'EDF Energies Nouvelles et de WindVision de maximiser les retombées économiques de ce projet pour les entreprises ardennaises et leurs salariés.

Jean-Luc WARSMANN, député de la 3ème circonscription des Ardennes

”

“

La trame respecte une géométrie adaptée au terrain, n'encerclant aucune commune. C'est un projet valorisant pour les communes et leurs habitants. Voir tourner ces éoliennes j'en rêve depuis 12 ans. Sa concrétisation ravit le maire que je suis. En place depuis le début j'espère pouvoir vivre l'aventure d'aussi près jusqu'à l'inauguration. Ce fut un réel plaisir de travailler tous ensemble sur ce projet.

Guy LECLERCQ, Maire de Hauviné

”